

Saint-Martin, mardi 7 février 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENVIRONNEMENT

Un chantier Nature pour protéger la Mare de MillRum à Grand-Case

La Mare de MillRum est une petite mare de 6000m², propriété de la Collectivité de Saint-Martin. Elle subit depuis plusieurs années de profondes transformations au niveau de son écosystème à cause d'espèces exotiques envahissantes qui s'y développent sans contrôle. La Collectivité a décidé d'organiser une formation dans le but d'éduquer à la protection de cet espace naturel.

Samedi dernier, après de nombreux échanges avec des spécialistes du Pôle Relais des Zones Humides Tropicales, basé en Martinique et mobilisé sur le projet "REMA" pour la restauration des mares des Antilles, un premier "chantier nature" était organisé par la Collectivité.

L'objectif de cette intervention était de former plusieurs membres d'associations locales œuvrant dans le champ de l'environnement aux méthodes de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et de mettre en pratique ce savoir sur les sites concernés.

Plusieurs associations ont répondu présent à l'appel et assisté à la formation organisée par la Collectivité de Saint-Martin, vendredi 3 février dernier. Dès le lendemain, un premier « chantier nature » s'est déroulé sur le site de la mare de Millrum.

Pour madame Bernadette Davis, vice-présidente en charge du Cadre de Vie :

« La restauration des habitats, la reconquête de la biodiversité et la protection des milieux naturels, sont des champs d'application que la Collectivité a décidé de soutenir et qui doivent offrir de nouvelles perspectives aux associations.

Je suis donc très fière de cette première opération et je remercie Matthieu et Mélanie du Pôle Relais des zones humides tropicales, pour leur implication au service des associations locales qui, elles aussi, ont compris l'enjeu de ce projet de protection environnementale ».

D'autres chantiers natures seront organisés au fil des nécessités, ils seront systématiquement l'occasion d'un transfert de compétences de la part de spécialistes vers nos associations de façon à ce que Saint-Martin soit rapidement à la hauteur des défis environnementaux qui s'imposent à nous du fait d'une très forte densité de population et de bouleversements climatiques qui mettent en danger le vivant.

Il nous appartient collectivement et à l'échelle du territoire de faire émerger de telles initiatives, pourvoyeuses de formations et d'emplois. Un engagement qui à terme, s'inscrira dans une montée en puissance de la compétence territoriale en matière d'environnement.